

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE –
LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille DOUZE, le 28 JUIN, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Michel ROUHET

Date de convocation du Conseil communautaire : 21 juin 2012

Etaient présents :

- ARCINS : Claude GANELON, Daniel PARABIS
 - ARSAC : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Georges MONTMINOUX
 - CANTENAC : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Michel PICONTO
 - CUSSAC : Dominique FEDIEU, Jean-Luc NABET, Emile MEDINA
 - LABARDE : Evelyne DUPUY, Gil PILONORD
 - LAMARQUE : Dominique SAINT-MARTIN, Stéphane HARDOUIN,
 - LUDON-MEDOC : Joseph FORTER, Benoit SIMIAN, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Yves DUMAS
 - MACAU : Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Christine NADALIE pouvoir à Chrystel COLMONT-DIGNEAU, Pierre CABANY, Philippe MARQUIS-MARCELLIN
 - MARGAUX : Jacqueline DOTTAÏN, Claude BERNIARD, Serge FOURTON
 - LE PIAN-MEDOC : Didier MAU, Mercédès BAILLET, Michel ROUHET, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annie BEZAC, Josette JEGOU
 - SOUSSANS : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGO
- Absents, excusés : Martine VALLIER, Ludovic LALANDE

Concerne : 2012-28.06-10 TABLEAU DES EFFECTIFS - Modification

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 28 avril 2011 fixant un taux de promotion de 100% applicable aux avancements de grade pour les années 2011 inclus à 2015 inclus.

Vu la proposition faite pour avis à la Commission Administrative Paritaire du 30 mai 2012 placée auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale sur les propositions d'avancements de grade suivantes :

- 1 adjoint technique de 1ère classe avancé au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe,
- 1 animateur avancé au grade d'animateur principal de 2^{ème} classe.
- 1 brigadier avancé au grade de brigadier-chef principal.
- 1 rédacteur principal avancé au grade de rédacteur chef

Deux agents actuellement en Contrat Unique d'Insertion arrivent au terme des deux années de leur contrat. Il est donc proposer de pérenniser ces emplois et par conséquent d'ouvrir les postes correspondants à partir du 1^{er} septembre 2012 :

- un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe
- un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe,

Un agent, actuellement adjoint administratif de 1^{ère} classe a été reçu dernièrement au concours de rédacteur territorial, il est proposé de nommer cet agent à compter du 1^{er} septembre 2012, dans son nouveau grade.

Dans la délibération n° 2012 28-06/23, il est proposé le recrutement d'une chargée de mission « itinérance façade estuarienne » à partir du 1^{er} juillet 2012, pour une durée de six mois. Il est nécessaire d'ouvrir le poste

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité,

- ▶ **décide** de transformer à compter du 1^{er} juillet 2012 :
 - 1 poste d'animateur en animateur principal de 2^{ème} classe.
 - 1 poste de brigadier en brigadier-chef principal.
 - 1 poste de rédacteur principal en rédacteur chef
 - 1 poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe en adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

- ▶ **décide** de créer à compter du 1^{er} juillet 2012
 - un poste de chargé de mission contractuel

- ▶ **décide** de transformer à compter du 1^{er} septembre 2012
 - 1 poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe en 1 poste de rédacteur

- ▶ **décide** de créer à compter du 1^{er} septembre 2012
 - un poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe et un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

- ▶ **décide** de supprimer le poste d'agent technique qualifié qui n'a plus lieu d'être.

Le Tableau des effectifs modifié est joint à la présente délibération.

*Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme
Arsac, le 3 juillet 2012

Le Président

Gérard DUBOIS



TABLEAU DES EFFECTIFS au 1^{er} septembre 2012

Grade	cat.	postes ouverts	postes pourvus	postes non pourvus	proposés	nouveau tableau
Personnel Titulaire		61	60	1	1	62
Filière Administrative						
Directeur Général des Services	A	1	1	0	0	1
Directeur Général des Services Adj't	A	1	1	0	0	1
<i>Directeur Territorial*</i>	A	1	1	0	0	1
<i>Attaché Territorial Principal*</i>	A	1	1	0	0	1
Attaché Territorial	A	1	1	0	0	1
Rédacteur chef	B	0	0	0	1	1
Rédacteur Principal	B	1	1	0	-1	0
Rédacteur	B	0	0	0	1	1
Adjoint Administratif 1 ^{ère} CI	C	2	2	0	-1	1
Adjoint Administratif 2 ^{ème} CI	C	2	2	0	1	3
TOTAL		8	8	0	1	9
Filière Animation						
Animateur principal de 2 ^{ème} classe	B	0	0	0	1	1
Animateur	B	2	2	0	-1	1
Adjoint d'Animation 1 ^{ère} CI	C	2	2	0	0	2
Adjoint d'Animation 2 ^{ème} CI	C	4	4	0	0	4
TOTAL		8	8	0	0	8
Filière Sécurité						
Chef de service PM principal de 1 ^{ère} classe	B	1	1	0	0	1
Brigadier-Chef principal	C	2	2	0	1	3
Brigadier	C	2	2	0	-1	1
Gardien	C	5	5	0	0	5
TOTAL		10	10	0	0	10
Filière sportive						
Educateur des APS Hors Classe	B	1	1	0	0	1
TOTAL		1	1	0	0	1
Filière Médico-Sociale						
Puéricultrice	A	2	1	1	0	2
Éducatrice Principal Jeunes Enfants	B	1	1	0	0	1
Éducatrice Jeunes Enfants	B	5	5	0	0	5
Infirmière	B	1	1	0	0	1
Auxiliaire de Puériculture p'pal 2 ^{ème} CI	C	1	1	0	0	1
Auxiliaire de Puériculture 1 ^{ère} classe	C	4	4	0	0	4
TOTAL		14	13	1	0	14
Filière Technique **						
Ingénieur Territorial	A	1	1	0	0	1
Agent de maîtrise	C	1	1	0	0	1
Adjoint Technique principal de 1 ^{ère} CI	C	1	1	0	0	1
Adjoint Technique principal de 2 ^{ème} CI	C	3	3	0	1	4
Adjoint Technique 1 ^{ère} CI	C	3	3	0	-1	2
Adjoint Technique 2 ^{ème} CI	C	10	10	0	1	11
Agent Technique Qualifié	C	1	1	0	-1	0
TOTAL		20	20	0	0	20
Personnel Contractuel						
Chargé de Mission	A	3	3	0	1	4
TOTAL GÉNÉRAL		64	63	1	2	66

* Grade Fonctionnaire DGS et DGAS qui n'interviennent pas dans le calcul des effectifs

** 2 agents sont détachés auprès de la Société prestataire services OM

Acte à classer

DL2012-2806-10

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2012-07-05T15-44-51.00 (MI54012762)

Identifiant unique de l'acte : 033-243301447-20120628-DL2012-2806-10-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Tableau des effectifs - Modification

Date de décision : 28/06/2012



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Acte : 10.PDF

Préparé Le 05/07/12 à 15:44
Transmis Le 05/07/12 à 15:44
Accusé de réception Le 05/07/12 à 16:33

Par PERIER Jean-Marc
Par PERIER Jean-Marc